

## Pour Joindre le Service

- Accueil Pôle Intercommunal,  
Allée de l'ancienne Gare 72800 Le Lude
- 02 85 29 12 08
- portailfamilles@comcomsudsarthe.fr



## L'Équipe du Service



## S'Informer et Nous Suivre sur les Réseaux



- Compléments d'informations (plaquettes, règlement intérieur, événements, ...) sur le site internet : [www.comcomsudsarthe.fr/jeunesse](http://www.comcomsudsarthe.fr/jeunesse)
- La page facebook « Communauté de Communes Sud Sarthe-Service Jeunesse » Devenez « amis » avec les espaces jeunes « Local jeunes Le Lude », « Ados secteur de Mayet » et « Jeunes secteur de Pontvallain »
- Vous pouvez tenir à jour vos données personnelles avec codes d'accès personnalisés sur le **portail familles** : <https://comcomsudsarthe.portail-familles.net>



# Service Jeunesse



**Le service Jeunesse accueille les jeunes âgés de 11 à 21 ans au sein des 3 espaces jeunes et collèges répartis sur le territoire.**



## Découvrir le Service Jeunesse



### Le projet qui guide l'équipe jeunesse est de permettre aux jeunes de :

- ⇒ S'émanciper afin de devenir auteur de leur propre existence,
- ⇒ Vivre pleinement leur citoyenneté,
- ⇒ Poursuivre leur développement extra-familial dans un climat bienveillant et rassurant,
- ⇒ Vivre des loisirs et s'expérimenter,
- ⇒ Poursuivre leur prise de conscience vis-à-vis de l'environnement qui les entoure.

## Les Différents Temps Organisés par le Service

### Pendant la période scolaire

#### • Des accueils sur les temps méridiens au collège (Le Lude, Mayet et Pontvallain)

Pour faire connaître le fonctionnement du service auprès des jeunes, proposer des animations, faire vivre des espaces de vie scolaire, participer à la construction de projet collectif, promouvoir les animations des vacances et réaliser les inscriptions.

#### • De l'accueil libre les mercredis et samedis dans les espaces jeunes

(Le Lude, Mayet et Yvré-le Pôlin)

Pour discuter, jouer, vivre de l'activité, accompagner les jeunes dans des projets individuels et collectifs. Cet accueil a lieu de 14h à 17h ou 18h en fonction des sites (sauf Mayet le samedi).

### Pendant les vacances scolaires

#### • Des activités et de l'accueil libre dans les espaces jeunes

(Le Lude, Mayet et Yvré-le Pôlin)

Avec un planning d'activités (sorties, animations diverses, soirées, vadrouille...) auquel les jeunes peuvent s'inscrire en amont et de l'accueil libre où les jeunes sont accueillis dans les espaces jeunes pour discuter, jouer, vivre de l'activité, les accompagner dans des projets.

#### • Des camps et mini-camps

Avec des thématiques variées, les jeunes peuvent s'inscrire sur des camps de 5 jours minimum et des mini-camps d'au moins 1 nuit.



## Le Service Jeunesse C'est aussi :



### Des temps d'animation et d'échanges parents-ados

Propices au partage et à l'information des parents, ces animations sont proposées en lien avec le service famille. Des temps d'échanges parents-ados peuvent également avoir lieu.

### Un diagnostic jeunesse débouchant sur un projet « 15-30 »

En février 2018, la collectivité a engagé des démarches pour essayer de mieux comprendre la jeunesse. Pour cela, elle s'est entourée d'un groupe d'appuis composé de jeunes, de parents, d'élus et de professionnels socio-éducatif.

### Vers de l'accompagnement de projets collectifs

L'équipe est disponible pour accompagner les jeunes le souhaitant dans la construction d'un statut juridique associatif et dans les démarches administratives qui y sont liées.

#### Séjour Européen depuis 10 ans avec la « Junior Association du Bassin Ludois »

Accompagnement dans la construction d'un projet de voyage financé pour majorité par des actions d'autofinancement (ventes de gâteaux, de pizza, benne à ferraille, soirées).

### Vers de l'accompagnement de projets individuels

#### Organisation d'un forum job d'été

#### Orientation vers les bons interlocuteurs

Inscrite dans un réseau de partenaires, l'équipe est d'abord une oreille puis un guide pour orienter et accompagner les jeunes vers l'interlocuteur qui sera le mieux le conseiller. Cette orientation peut à la fois être de l'ordre de l'orientation scolaire, de futurs projets professionnels, de recherches de financement et de construction de soi dans le cas de passages difficiles (violence, addiction, ...).



## Participer aux Actions Jeunesse

### Adhérer au service jeunesse

Pour participer à **Toutes** les actions du service jeunesse, une adhésion est **obligatoire**. Cette adhésion est de **5€** pour une **année scolaire** (septembre à août).

Une carte d'adhésion (le PASS') sera remise en échange du **formulaire d'adhésion** et du **règlement** pour l'accrocher au porte-clés !

Le **formulaire d'adhésion** est disponible auprès de l'équipe et sur le site internet de la Communauté de Communes. Il est à remplir et à signer par un responsable légal et le jeune en accord avec le respect du règlement intérieur du service.

### Payer l'activité ou le camp

Le **règlement** est possible en espèce, chèque, bons temps libres CAF, tickets loisirs MSA, chèques collèges et chèques ANCV. Pour les camps, sont également acceptés, les bons colonie MSA et les aide aux vacances enfant CAF.

